77e ANNEE, No 202 Publié sous le contrôle de l'autorité militaire allemande LE NUMERO : 5 CENTIMES Mercredi et jeudi, 25 et 26 août 1915

L'AMI DE L'ORDRE

JOURNAL QUOTIDIEN

ABONNEMENT ANNUEL
Pour Namur. . . . . fr. 12.00
Pour la Belgique . . . . . . fr. 14.00

BUREAUX
rue de la Croix, 29, Namur

Tarif des annonces
Ann. 2e page, la lig. 0.30
notaires, avoués, huissiers, directeur de vente, la lig. 0.30
Annonces financ. » 0.40
Nécrologie » 1.00
Faits divers fin » 1.25
Faits divers corps » 1.50
Chronique locale » 2.00
Réparations judic.» 2.00
Des remises sont accordées proportionnellement au nombre des insertions demandées.
On traite à forfait pour les annonces périodiques. S'adr. bur. du journal.

Collège N.-D. de la Paix, Namur
Bulletin météorologique du 25 août

(8 heures du matin)

Haut. barométrique à 0	756 4
Variat. bar. dep. la veille	— 1 8
Température de l'air	15 0
Tempér. max. de la veille	21 3
Tempér. min. de la nuit	12 7
Direction du vent	E
Vitesse du vent (m.p. sec.)	0 5
Humid.de l'air max.=100	94
Eau tombée en millim.	0 0

LA GUERRE

La guerre à l'Ouest

Communiqué allemand

Berlin, 24. — Hier, au cours du bombardement de Zeebrugge, la flotte anglaise a lancé 60 à 70 obus sur nos fortifications côtières. Nos pertes ont été de 1 mort et 6 blessés; en outre, 3 habitants belges ont été blessés par des obus lancés trop loin. Aucun dégât matériel n'a été causé.

Dans les Vosges, au Nord de Munster, il n'y a pas eu de combat pendant la journée. Dans la soirée, les Français ont de nouveau attaqué nos positions du Barrenkopf et celles qui se trouvent plus au Nord. De faibles détachements de l'ennemi, qui étaient parvenus à prendre pied dans nos tranchées, en furent rejetés; quelques chasseurs alpins ont été faits prisonniers. Au cours des combats d'hier, une partie de nos tranchées du Barrenkopf sont restées aux mains de l'ennemi.

Un biplan français a été descendu à Loo, au Sud-Ouest de Dixmude, par un de nos avions de combat.

Communiqués français

Paris, 23, 3 h. après-midi. — En Artois, dans les secteurs de Souchez et de Neuville, fusillade et combats à coups de grenades sans engagement d'infanterie. Canonnade réciproque assez vive entre la Somme et l'Oise et sur le plateaux entre l'Oise et l'Aisne. En Argonne, courtes luttes à coups de bombes et de pétards aux lisières Ouest, à Fontaine-Madame et dans le bois de Rolante. Dans les Vosges, sur les crêtes Linge-Barrenkopf, après un vif combat, à la suite d'un tir de préparation particulièrement efficace, nous nous sommes emparés de quelques tranchées ennemies. Pendant la nuit, aucun événement sur le reste du front.

Paris, 23, 11 h. soir. — En Artois, au Nord de Souchez et dans le secteur Neuville et Roclincourt, activité toujours marquée des deux artilleries. L'ennemi a lancé quelques obus sur Arras, Montdidier et Reims. Les résultats efficaces de nos tirs de riposte sur les tranchées et les batteries ennemies ont été observés en plusieurs points. En Champagne, sur le front Perthes-Beauséjour, vif combat à coups de grenades et de bombes; devant Ville-sur-Tourbe, une tranchée avancée ennemie a été complètement détruite par l'explosion d'une de nos mines.

Communiqué anglais

Londres, 20. — Rapport du maréchal sir John Frech :

Rien d'important depuis le 10 août. Nous avions alors consolidé la position reconquise à Hooge.

Depuis lors, nos tranchées ont été soumises à un bombardement intermittent non suivi d'attaques d'infanterie, sauf hier soir, où ont eu lieu deux attaques à coups de grenades, attaques que nous avons repoussées facilement.

Sur le reste du front, duels d'artillerie insignifiants.

Conseil de guerre

Berlin, 24. — On mande de Copenhague à la « Gazette de Voss » : Lundi matin, le président Poincaré s'est rencontré à Chantilly avec le roi des Belges et le roi d'Angleterre. Plus tard, le général French arriva aussi. Le général Joffre a pris part à la délibération qui a eu lieu ensuite.

La guerre à l'Est

Communiqué allemand

Berlin, 24. — Groupe d'armée du général feldmaréchal von Hindenburg : Au Nord du Niemen, pas de changement. Le reste du front progresse. Au cours des combats à l'Est et au Sud de Kowno, nous avons fait prisonniers 8 officiers, 2,600 soldats et pris 8 mitrailleuses.

Groupe d'armée du général feldmaréchal prince Léopold de Bavière : Sur les hauteurs au Nord-Est de Kleszezele et dans la région boisée au Sud-Est de cette localité, l'ennemi a de nouveau été repoussé hier.

La poursuite s'approche des forêts de Bialowieska. L'ennemi a perdu plus de 4,500 hommes en prisonniers et nous lui avons pris 4 mitrailleuses.

Armée du général feldmaréchal von Mackensen. L'ennemi a évacué ses positions avant l'attaque des troupes allemandes et austro-hongroises qui franchissaient la Pulva et le Bug, à l'Est de l'embouchure de la Pulva. Nous continuons la poursuite. Sur le front Sud-Ouest de Brest-Litowsk, nous avons pris d'assaut les hauteurs de Kopytow. Nos troupes poursuivent, à travers la région marécageuse au Nord-Est de Wlodawa, l'ennemi repoussé hier.

Communiqué autrichien

Vienne, 24 août. — A l'Est de la Pulwa inférieure et du chemin de fer conduisant de Rasna vers le Nord, un combat d'un caractère très violent est en cours. L'ennemi défend chaque pouce de terrain avec le plus grand acharnement. Il fut toutefois culbuté sur de nombreux points tout le long du front, laissant entre nos mains de nombreux prisonniers. Nos régiments transylvaniens ont particulièrement combattu avec la plus grande énergie près des villages de Golo et de Suchodol, situés au Nord de Rasna. Le régiment no 64, lors de l'assaut d'un retranchement défendu par les grenadiers russes, fit prisonnière la garnison, se composant de 7 officiers et de 900 hommes, et prit sept mitrailleuses. Devant Brest-Litowsk, rien de nouveau. A l'Est de Wlodawa, des troupes allemandes ont pénétré au delà de la zone des lacs. Dans la région de Wladimir-Wolynski, nous avons avancé nos couvertures jusque contre Turyisk et dans la région à l'Est de Luboml. Les Russes furent refoulés. Le calme règne dans la Galicie orientale.

Communiqué russe

St-Pétersbourg, 23. — Dans la région de Riga, de Jacobstadt et de Dünabourg, vers l'Ouest, la situation est inchangée. A la Swenta, et de même entre la Wilija et le Niémen, nos troupes ont arrêté, les 21 et 22 août, la marche en avant ennemie sur le front Kowarsk-Wilkomierz-Koszedary-Druschkeniki. Plus au Sud, au Niémen moyen, quelques-unes de nos unités sont passées de la rive gauche à la rive droite.

Au front entre le Bobr et la région de Brest-Litowsk, nous continuons à défendre pas à pas nos positions. Les 21 et 22 août, l'ennemi dirigea les attaques les plus violentes contre nos positions au Bobr inférieur, dans la région de Schafranka, du côté de la région de Bielsk dans la direction de l'Est et sur le front Kleszyczele Wisoko-Litowsk.

Sur la droite du Bug, à l'Est de Wlodawa, l'ennemi attaqua principalement dans la région des lacs, près de Piszcza. Le 22 août au soir, l'ennemi fit une tentative de passer à l'attaque dans la direction de Kowel. En Galicie, pas de changement.

Au Caucase

St-Pétersbourg, 24. — Le 21 août, dans la région de la côte, opérations réussies de nos tirailleurs. Dans la direction d'Olty, les Turcs bombardèrent violemment nos positions dans la région d'Arkins-Ahdagh.

Dans la vallée de Passim, les Turcs attaquèrent quelques secteurs de cette région, mais ils furent repoussés avec de grandes pertes. Une offensive du front Aidarkow-Milza-Agha fut également repoussée. Sur le reste du front, pas de changement.

Guerre austro-italienne

Communiqué autrichien

Vienne, 24. — Hier également, nos troupes ont repoussé plusieurs attaques des Italiens contre le haut plateau de Doberdo. Par endroits, il y a eu des mêlées. L'ennemi essaya souvent de pousser méthodiquement vers nos lignes défensives. La tête de pont de Tolmein se trouvait l'après-midi sous le feu de l'artillerie très rapide. L'infanterie ennemie attaqua ensuite vainement jusque dans la nuit. Elle subit des pertes considérables. Sur le restant du front, rien d'essentiel ne s'est passé. Le feu de l'artillerie lourde contre nos ouvrages du Tyrol s'affaiblissait par moments.

Il y a aujourd'hui un trimestre que notre ancien allié a déclaré la guerre. Les innombrables attaques de l'armée italienne n'ont atteint leur but nulle part; mais elles coûtent à l'ennemi des sacrifices énormes. Nos troupes maintiennent comme avant leurs positions à ou près de la frontière.

Communiqué italien

Rome, 23, 6 h. soir. — Dans la vallée du haut Cordevole, l'ennemi tenta, le 21, au cours de l'après-midi, de faire brusquement irruption dans nos lignes de défense du versant qui descend du Col di Lana à Salefi. Bien que l'attaque fût précédée et soutenue par une vive fusillade et par le jet de grenades à main, elle fut cependant totalement repoussée.

Dans le secteur de Tolmein, les travaux pour encercler la place avancent d'une façon méthodique et continue.

Au Karst, une surprise mit nos troupes en possession de plusieurs tranchées solidement construites qui entravaient la marche en avant de l'aile gauche de nos lignes. De faibles attaques que l'ennemi entreprit contre l'aile faisant face au Monte dei Sei Busi, furent facilement repoussées.

AUX DARDANELLES

Communiqué turc

Constantinople, 23. — Le quartier général annonce, sous la date du 22 août : L'ennemi a attaqué le nouveau front à Anafarta; nous l'avons repoussé par une contre-attaque en lui infligeant de graves pertes. Lors de l'attaque de l'ennemi du 21 août, ses pertes furent considérables; seulement devant une partie de nos tranchées nous avons compté plus de 500 morts; 1 officier et un nombre de soldats furent, en outre, faits prisonniers.

Devant Ari-Burnu et Sedd-ul-Bahr, rien de particulier ne s'est passé.

Sur le front de l'Irac, nos troupes ont attaqué un détachement anglais à Akike (?), sur les bords de l'Euphrate, et lui infligèrent de lourdes pertes. Nous avons pris plus de 200 fusils.

Sur les autres fronts, aucun changement n'est à signaler.

La guerre italo-turque

Le correspondant du « Corriere della Sera » près du Vatican mande que la déclaration de guerre à la Turquie cause des soucis au Saint-Siège, car des prêtres italiens catholiques appartenant aux institutions catholiques ou au patriarcat sont restés en Turquie et surtout en Palestine.

Les Etats-Unis, qui se sont chargés de la protection des intérêts italiens en Turquie, uniront certainement leurs efforts à ceux des représentants du Vatican.

Le gouvernement italien prépare la publication des documents relatifs à la guerre italo-turque.

M. Ameglio, gouverneur de Tripoli, a adressé un appel à la population de Lybie où il explique les raisons qui ont poussé l'Italie à la guerre avec la Turquie.

Les intérêts turcs en Italie

Le « Corriere della Sera », mande que la protection des intérêts turcs en Italie a été confiée à l'ambassadeur espagnol à Rome.

Le départ de l'ambassadeur turc

De la Suisse, 23 août. — Un train spécial a emmené Naby bey, l'ambassadeur de Turquie Rome, vers Chiasso.

Un Livre Vert italien

Milan, 21. — Le correspondant romain de la « Stampa » lui télégraphie que M. Sonnino prépare un Livre Vert sur le conflit turco-italien.

Conseil des ministres

Milan, 24. — Le « Corriere della Sera » apprend de Rome qu'il y a eu hier une séance du Conseil des ministres qui a duré deux heures.

Où l'Italie attaquera-t-elle ?

Paris, 23. — Le « Petit Parisien » et l' « Echo de Paris » s'expriment prudemment sur la question de savoir où l'aide de l'Italie sera engagée, à Gallipoli ou à un point de la côte de l'Asie Mineure. Ils évoquent des souvenirs de Constantin le Grand et de la seconde Venise. La seule indication positive est donnée par le « Matin » qui désigne le golfe d'Adalia, à la côte d'Asie Mineure, comme la sphère des intérêts italiens, tandis que le sort de Smyrne dépend provisoirement du changement éventuel que prendront les choses sous le deuxième ministère de M. Venizelos.

UN DEPUTE ITALIEN DE 115 KILOS AU FRONT. — La *Stampa* raconte qu'un député, M. Attilio Reda, se trouve parmi les appelés de la classe de 1876. Il est parti avec le grade de caporal et n'a qu'une crainte, c'est que son poids de 115 kilos ne le fasse réformer.

DANS LES BALKANS

Pétrograd, 22. — La « Novoïe Vremia » apprend de source diplomatique que tous les efforts de la Quadruple-Entente à Bucharest ont été vains.

Les puissances centrales sont fondées à célébrer une victoire diplomatique.

Traité turco-bulgare

Sofia, 23. — Grâce à l'attitude conciliante des deux gouvernements et à des concessions réciproques, l'accord turco-bulgare a pu être conclu d'une manière satisfaisante pour les deux parties. La Bulgarie obtient la possibilité de communiquer directement avec la Nouvelle Bulgarie. D'autres questions importantes ont également reçu une solution satisfaisante.

Berlin, 24. — On annonce de Sofia aux journaux allemands que les négociations turco bulgares ont abouti samedi passé. La Bulgarie renonce à Kirkilissé et obtient en échange Karagatch et les deux rives de la Maritza, à partir d'un point déterminé. La nouvelle frontière turco-bulgare s'étendra dès lors le long de la rivière Tundscha jusqu'au point où elle se jette dans la Maritza; elle suit après cela le cours de la Maritza; à Kuleleburgas ou Demotika, elle passe à peu près à huit ou dix kilomètres plus dans l'Est.

La situation en Serbie

Belgrade, 22. — A la suite des démarches de la Quadruplice, on considère ici la situation comme très grave. Les déclarations secrètes de la Skoupschtina dureront encore quelques jours.

La réponse de la Serbie ne sera expédiée qu'après entente avec le nouveau cabinet grec. Les journaux, qui s'occupent tous de cette question, font ressortir les services que la Serbie a rendus depuis un an à la cause de l'Entente.

En Grèce

Budapesth, 22. — Suivant des informations d'Athènes, M. Venizelos s'est décidé contre la cession de territoires grecs à la Bulgarie.

Le nouveau cabinet grec

Athènes, 24. (Télégr. de l'Agence d'Athènes.) — Le nouveau cabinet a été formé et est composé comme suit : Venizelos, président du ministère et affaires étrangères; général Danglis, ministre de la guerre; capitaine de frégate Miaulis, ministre de la marine; Mikha Ldakopulos, ministre de l'agriculture; Repulis, ministre des finances; Diamantidis, ministre des chemins de fer; Teirvmokas, ministre de l'instruction publique; Cafantaris, ministre de l'intérieur; Ractivan, ministre de la justice.

A part Danglis et Cafantaris, tous les ministres faisaient déjà partie de l'ancien cabinet Venizelos.

LA GUERRE AERIENNE

Aéros autrichiens au-dessus d'Udine

Lugano, 23. — On mande d'Udine au « Secolo » : Depuis quelque temps, des aéros ennemis se montrent presque journellement au-dessus de la ville. Jusqu'à cette heure, ils n'ont occasionné que des dégâts peu importants. Mais hier, vers 5 h. de l'après-midi, deux aéros autrichiens survolèrent Udine et lancèrent environ 10 bombes. Une des bombes tomba dans un groupe de personnes.

Trois carabiniers, un sous-officier, un jeune homme, un ouvrier furent tués. Beaucoup d'autres personnes furent blessées. Une autre bombe atteignit un ouvrier qui voulait s'enfuir d'une fabrique. D'autres bombes incendièrent des toits et détruisirent des murs. Le bombardement dura plus d'une demi-heure. La population est très exaspérée.

Aviateurs tués

Paris, 22. — Un avion est tombé samedi, près des Eparges, d'une hauteur de 50 mètres. Les deux aviateurs ont été tués.

La fuite de l'aviateur Gilbert

Chiasso, 23. — L'aviateur Gilbert, qui était interné à Andermatt, s'est évadé hier.

SUR MER

COMMUNIQUE ALLEMAND

Berlin, 23 (officiel). — Le 16 août, à l'entrée du golfe de Finlande, un sous-marin allemand a coulé, au moyen d'une torpille, un navire auxiliaire russe.

Près de Zeebrugge, pendant la nuit du 22 au 23, un bateau allemand d'avant-poste a été attaqué par deux contre-torpilleurs ennemis et a été coulé après avoir offert une valeureuse résistance. Une partie de l'équipage a pu être sauvée.

LE COMBAT NAVAL DEVANT RIGA

Christiania, 23. — *Oerebladet* écrit, sur le combat naval dans la baie de Riga, qu'une défaite des forces navales russes faciliterait sensiblement une poussée en avant des Allemands contre Petrograd.

Le bombardement d'Uto, dans les îles Aaland, par les Allemands, a été vraisemblablement une tentative de dégagement pour pénétrer dans le golfe de Finlande, en corrélation avec le débarquement de troupes en Finlande.

La tentative de sous-marins anglais pour pénétrer dans la mer Baltique semble également prouver que les forces navales russes se sentaient menacées.

De la frontière hollandaise, 23. — L'amirauté russe communique : Le 16 août la flotte allemande renouvela avec de puissant effectifs de combat, ses combats contre nos positions à l'entrée du golfe de Riga. Nos navires repoussèrent au cours des journées des 16 et 17 les attaques de l'ennemi, dont les préparatifs d'attaque furent grandement favorisés par un temps brumeux. Le 18 août, des forces ennemies appréciables pénétrèrent dans le golfe à la faveur d'un brouillard épais, tandis que nos navires se retiraient en présentant continuellement de la résistance à l'ennemi et en restant en contact avec lui. Les 19 et 20 août, l'ennemi entreprit des reconnaissances dans plusieurs directions. En même temps il s'attaqua à nos navires de guerre; le résultat fut que les torpilleurs ennemis subirent des pertes sensibles.

De notre côté la canonnière *Tschiwutsch* se perdit, elle succomba de façon brillante dans un combat avec un croiseur ennemi qui accompagnait les torpilleurs. Ce croiseur prit le *Tschiwutsch* à une distance d'environ 400 mètres. Le *Tschiwutsch*, entouré de flammes, répondit au feu jusqu'à ce qu'il sombrât; mais avant de sombrer il avait coulé un torpilleur ennemi.

NAVIRES COULES

Londres, 24. — Le vapeur anglais *Marga Edmonds* a été coulé par un sous-marin. L'équipage est sauvé.

— Le vapeur anglais *Diomed* (4,600 tonnes) a été coulé. Dix hommes de l'équipage sont morts; le reste a été sauvé.

Londres, 23. — Le capitaine et l'équipage du vapeur *Cober*, jaugeant 3,060 tonnes, qui a été coulé par un sous-marin allemand, ont été débarqués par le vapeur hollandais *Monnikendam*.

D'après une dépêche de Lloyd, les vapeurs anglais *Daghiscan* et *Windsor* ont été coulés. Les équipages sont sauvés.

Le vapeur anglais *William Dawson* a touché une mine et a sauté.

Copenhague, 24. — L'enquête faite par les autorités allemandes sur la perte du vapeur *Betty*, coulé dans la mer du Nord le 26 mai, a démontré, bien que les déclarations allemandes et danoises ne soient pas tout à fait concordantes, que ce navire doit être considéré comme étant le vapeur qui a été attaqué le 26 mai par un sous-marin allemand. Le commandant du sous-marin a cru le vapeur de nationalité ennemie, étant donné que ses signes distinctifs n'étaient pas visibles, et, vu la route qu'il suivait, a pensé qu'il s'agissait d'un navire auxiliaire de la flotte anglaise. Le gouvernement allemand a fait remarquer que le commandant du sous-marin n'a évidemment jamais eu l'intention d'attaquer un navire voyageant sous pavillon danois et a exprimé au gouvernement danois son vif regret de ce regrettable incident. Il s'est déclaré prêt à payer les dommages causés par la perte du vapeur. Le gouvernement allemand a proposé que le gouvernement danois nomme un expert qui, d'accord avec un expert allemand, établira le montant de ceux-ci.

Paris, 23. — L'agence Havas annonce de Madrid qu'à la suite des représentations faites au gouvernement allemand par le gouvernement espagnol au sujet du torpillage du navire espagnol *Isodoro*, dans la mer du Nord, l'ambassadeur allemand à Madrid a exprimé ses regrets au ministre des affaires étrangères à Madrid.

REPRESENTATIONS DU DANEMARK A BERLIN

On mande de Berlin : L'office des affaires étrangères a communiqué aux journaux que le ministre danois à Berlin a été chargé de faire des représentations au gouvernement allemand au sujet de la violation de sa neutralité que constitue l'attaque des torpilleurs allemands sur le sous-marin anglais *E 13*, près de l'île Saltholm.

5 MILLIONS AU FOND DE LA MER

Le *Times* annonce qu'il y avait à bord de l'*Arabic*, le transatlantique de la White Star Line récemment coulé, une somme de 200,000 livres sterling destinée à une grande firme financière de New-York.

DÉPÊCHES

Le Pape remercie la Suisse

Le Pape a envoyé à Mgr Péri, pour l'épiscopat suisse, un écrit dans lequel il remercie les évêques suisses pour la lettre que ceux-ci lui ont adressée et dans laquelle ils louent les efforts du Saint-Siège pour le rétablissement de la paix et pour la diminution des dommages de la guerre.

Un nouveau Livre Gris belge

On annonce, d'après des dépêches arrivées du Havre, que le gouvernement belge prépare la publication d'un nouveau Livre Gris en réponse aux récentes révélations allemandes de documents choisis dans les archives du ministère des Affaires étrangères de Belgique.

Ajournement du Reichstag

Berlin, 23. — Le Reichstag s'est ajourné au 30 novembre.

En France

Le ministre des finances a déposé à la Chambre un projet de loi interdisant l'exportation et la réexportation de monnaies de cuivre, de nickel et d'argent.

En Angleterre

L'échange des civils

Le ministre anglais des affaires étrangères est en pourparlers avec le gouvernement allemand pour l'échange des prisonniers civils non aptes au service militaire.

Défense d'envoyer des livres

Le ministère des postes anglais vient de décider qu'aucun ouvrage ne pourrait plus être expédié dans les pays neutres à moins qu'il ne soit envoyé par l'éditeur lui-même.

Cette mesure s'explique par le fait que des renseignements sur l'armée et la flotte étaient transmis aux pays neutres par cette voie.

La Cour royale d'Angleterre

Berlin, 23. — A la suite du dernier raid des zeppelins au-dessus de Londres, la famille royale aurait transféré sa résidence dans le Nord de l'Angleterre.

Baisse du charbon anglais

Londres, 22. — Une assemblée des marchands de charbons au détail a eu lieu à Cardiff. Il a été décidé qu'une réduction de 5 shellings par tonne serait acceptée. La tonne sera vendue 38 shellings pour la meilleure qualité de charbon domestique.

En Russie

Le Tsar au front

Pétrograd, 23.— Le Tsar se rendra au front la semaine prochaine. Le ministre de la guerre et le ministre des affaires étrangères sont partis pour le grand quartier général.

La Douma menacée

Pétrograd, 23. — L'« Invalide russe », de Pétrograd, organe du ministère de la guerre, publie un article très commenté, d'après lequel la Douma serait dissoute si elle continue ses attaques contre le gouvernement et le généralissime.

LE RETOUR DE RUSSIE DES INVALIDES ALLEMANDS

Copenhague, 23. — Des 5,000 invalides allemands, qui seront rapatriés prochainement de Russie, plus de 1,000 seront placés à Hambourg et 600 à Altona. Les autres seront distribués entre les villes de Lubeck, Brême, Rostock et Schwerin.

EVACUATION DE WILNA

D'après des dépêches de Pétrograd, le commandant en chef du district militaire de Wilna, le général Tumanoff, a porté à la connaissance de la population que l'occupation de Wilna par l'armée ennemie serait probable. Tout ce qui reste d'objets de valeur, de matériaux, de chevaux, de bétail, de peaux, etc., devrait être transporté vers l'Est. Les cloches des églises doivent être enlevées. On conseille le calme à la population, parce qu'il est impossible d'évacuer encore d'autres fugitifs par chemin de fer.

L'EVACUATION DE RIGA

Riga offre en ce moment, écrit la *Novoï Vremia*, de Pétrograd, un spectacle unique. Du matin au soir, une file de voitures s'écoule vers la gare, où s'entasse un monceau de bagages, de lits, de matelas, de volumineux paniers, de malles préhistoriques, de machines à coudre, de vélos, de toutes sortes de paquets. Sur les malles, les paniers, et même à terre sont assis des vieillards, des femmes et des enfants, en attendant de prendre des billets. Parfois, les malheureux sont obligés d'attendre des journées et des nuits. Il en est qui se sont décidés à apporter des chaises, et il est assez curieux de voir de longues files de sièges occupés à l'intérieur d'une gare.

Une poussière extraordinaire soulevée par ce fourmillement d'individus, ce mouvement de voitures, ces transports de bagages, flotte dans l'atmosphère et empêche de respirer. Et, brochant sur le tout, des cris, des pleurs d'enfants, le bruit des avertisseurs d'autos, bref, un hourvari fantastique. Le calme ne reparaît que tard dans la nuit.

En ville, le monument du feld-maréchal prince Barclay de Tolli et celui de Pierre-le-Grand ont été enlevés. Les machines des fabriques ont été transportées à Moscou. La ville se vide, les magasins ferment, chacun s'en va.

EVACUATION DE PETROGRAD

Londres, 24. — On discute ouvertement à Pétrograd la question d'évacuation de la ville. La question de savoir ce qu'il y a lieu de faire avec les réfugiés est devenue inquiétante; on cherche à les partager le plus possible sur tout le pays.

A la frontière sino-tonkinoise

Par suite des incursions répétées de bandes de brigands chinois dans les régions frontières du Haut Tonkin, il a fallu y envoyer des troupes pour repousser ces bandes.

Le gouverneur général d'Indo-Chine a fait occuper militairement toute la zone attaquée, de sorte qu'à présent toute la frontière sino-tonkinoise est surveillée par des postes militaires.

Accord sino-japonais

Londres, 20. — On mande de Tokio : Le ministre des affaires étrangères publie une convention douanière avec la Chine relative au territoire de Tsingtau. Le Japon accepte les conditions existant antérieurement avec l'Allemagne. Le Japon restituera à la Chine tous les documents, valeurs et autres propriétés saisies. Une ristourne de 20 p. c. sera faite sur tous les impôts payés depuis la prise de Tsingtau.

Entre gendarmes et bandits

Téhéran, 23. — Près de Kaswin, il y a eu une rencontre sanglante entre gendarmes et une bande de voleurs. Le capitaine Chierka, instructeur suédois, et douze gendarmes ont été tués. Il y a vingt-deux blessés.

Chronique Locale

POUR LA « CANTINE DU PRISONNIER »

Dons remis au bureau de l' « Ami de l'Ordre » : 13e liste. — Report, fr. 1,050.05; M. Arsène Martin, St-Gérard, 20 fr.; Anonyme, 1 fr. Total : 1,071 fr. 05.

AVIS IMPORTANT

Provisions d'avoine et de foin. — Les habitants qui ne possèdent pas suffisamment d'avoine et de foin, provenant de leur propre récolte, pour nourrir les chevaux qu'ils détiennent d'une façon permanente sur le territoire de la ville de Namur, sont tenus de faire connaître la quantité de ces denrées qu'ils doivent acquérir, afin de se ménager une provision suffisante pour les trois prochains mois.

La ration maxima est fixée par l'autorité impériale à 2 1/2 kg. d'avoine et à 6 kg. de foin par cheval et par jour. Les propriétaires ne doivent demander que le fourrage strictement nécessaire à l'entretien des chevaux qu'ils possèdent réellement. Toute infraction à ce principe serait sévèrement punie.

Les intéressés sont donc priés de faire inscrire leurs demandes au bureau du Secrétariat A de l'hôtel de ville, rue de Bruxelles, 37, avant le 3 septembre prochain.

Namur, le 25 août 1915.

(s) Fernand GOLENVAUX.

Cambrioleur recherché. — Le parquet de Namur fait rechercher par la police un cambrioleur, le nommé Emile D..., sans aveu, né à Tamines en 1873, y domicilié, qui s'est introduit à l'aide d'effraction chez un sieur M..., de cette commune, où il a volé trois actions Sambre et Moselle ,4 1/2 p. c., échéance janvier-juillet, nos 13478, 13479 et 13480, valeur 500 fr. chacune, et un certain nombre d'actions et d'obligations que, par suite de l'absence du préjudicié, il est impossible de spécifier. Parmi celles-ci se trouvent des actions de la société des Explosifs Favier.

La route de Vaux à Onoz. — M. Léopold Leurquin, ingénieur à Spy, directeur des carrières de Mielmont, nous prie d'acter sa protestation contre les critiques publiées au sujet de la route de Vaux à Onoz. Si les fossés sont détériorés, c'est à la suite du placement d'un câble électrique (service public). Quant aux accidents qui seraient causés par le raccordement des carrières, ils sont pure invention. Une convention avec l'administration belge des chemins de fer, au sujet de ce raccordement, est prête à exécution.

POUR LES POULES

Nous recevons la lettre suivante :

« On a fait le recensement des pigeons, des chèvres, des moutons, des porcs, des vaches et des chevaux, mais une petite bête indispensable que l'on a oubliée, c'est la poule.

Actuellement beaucoup de gens ne peuvent plus manger de la viande et se contentent de diner avec un potage ou quelques pommes de terre et deux œufs, soit une dépense de 50 centimes; pour cette somme on a un morceau de viande gros comme un œuf. Il est donc de l'intérêt général de protéger l'élevage des poules. A la campagne, on trouve assez facilement leur nourriture, mais en ville, c'est difficile, quelquefois impossible. Quand à moi, j'ai quelques poules et dans un mois je devrai les tuer faute de nourriture.

A mon avis, il faudrait faire un relevé des poules de la ville et des faubourgs (la police compterait les poules tous les mois) et au moyen d'un carnet, que le propriétaire de poules payerait, on irait tous les mois au ravitaillement en ville et dans chaque faubourg.

Il faut pour nourrir une poule un mois 1 1/2 kg. de grains à 0.30=0.45; une poule pond en moyenne 15 œufs par mois à 0.15=2.25. Notez bien qu'en hiver les œufs frais seront à 0.30 pièce.

Veuillez avoir l'obligeance, M. le Rédacteur, de donner connaissance de ma lettre aux fonctionnaires que la chose concerne et recevez l'expression de mes meilleurs sentiments.

Un pensionné. »

Communiqués et Arrêtés DU GOUVERNEMENT

RAGE CANINE

Vu que de nouveaux cas de rage canine se produisent toujours dans la province de Namur, il est absolument nécessaire que des mesures contre la propagation de la rage restent en vigueur pour le territoire de la position fortifiée et pour la province de Namur. (J. Nr. 23782.)

Namur, le 23 août 1915.

Der Gouverneur der Festung u. Provinz Namur,
Freiherr von HIRSCHBERG,
Generalleutnant.

LA SAISIE DES RACINES DE CHICOREE

Le gouvernement général vient de publier l'arrêté suivant concernant la saisie des racines de chicorée :

Art. 1er. — Toutes les quantités de racines de chicorée existant dans le territoire du gouvernement général sont saisies.

Art. 2. — Les quantités saisies ne doivent subir aucune modification; il est défendu d'en disposer par convention ou par contrat. Le chef de l'administration près le gouverneur général en Belgique a le droit d'accorder des dispenses. Un arrêté spécial décidera de l'achat des stocks saisis. Le prix maximum des racines de chicorée est fixé à 25 fr. les 100 kilogrammes.

Art. 3. — Les contrevenants au présent arrêté sont passibles d'une peine d'emprisonnement de 5 ans au plus ou d'une amende pouvant aller jusqu'à 20,000 marks. Les infractions seront jugées par les tribunaux militaires.

L'AVOINE

On nous écrit :

Les Boscailles (Dhuy).

Monsieur le Rédacteur,

N'auriez-vous pas la bonté d'insérer dans votres estimable journal, à titre de demande à l'autorité militaire allemande, la réclamation suivante :

D'après l'arrêté allemand concernant la saisie des avoines récoltées en 1915, on ne peut conserver que 170 kg. à l'hectare pour les semailles. Cette quantité est suffisante dans la grande culture qui emploie les machines perfectionnées; mais dans la petite culture, où l'on sème à la volée, 200 kg. à l'hectare sont nécessaires pour l'ensemencement normal des avoines pour 1916.

Le même arrêté permet aux fermiers de conserver 950 kg. d'avoine pour l'alimentation annuelle de chaque cheval. Depuis longtemps déjà, les cultivateurs se voient forcés de donner un peu d'avoine à leurs bêtes de trait et, suivant l'arrêté allemand, l'avoine ne peut plus entrer dans l'alimentation de l'espèce bovine. Ne pourrait-on pas leur laisser une petite quantité pour la nourriture de leur bétail ?

N'auriez-vous pas la bonne obligeance, Monsieur le Rédacteur, de transmettre ces justes réclamations à qui de droit ?

Nous osons compter sur vous et nous espérons que, grâce à votre aimable intervention, il sera donné favorablement suite au désir bien légitime des petits cultivateurs.

Nous vous remercions à l'avance et nous vous prions, M. le Rédacteur, de bien vouloir agréer nos respectueux et reconnaissants sentiments.

Un groupe de cultivateurs.

SPORT. — Dimanche 29 août, le Stade Namurois organise une grande réunion de charité au profit des prisonniers de guerre, avec le gracieux concours des sociétés Namur Football Club, la Libre, le Sporting Club, la Gauloise, le Cercle Sportif, la Société Sportive du Confluent et le Stade Namurois. Le programme, donnant droit à l'entrée, sera vendu 15 centimes. Le montant intégral de la recette sera versé au Comité de secours aux prisonniers.

A Charleroi

(De notre correspondant)

TERRIBLE DRAME

Mardi matin, un nommé Charles Michiels, négociant en pommes de terre, habitant boulevard Jacques Bertrand, 79, a étranglé, puis pendu au pied de son lit, Odile Jeanmart, avec qui il avait habité pendant onze années. Le drame s'est déroulé au domicile de Michiels.

Charles Michiels s'était rendu le matin au marché de la place de la Digue. Il y rencontra Odile Jeanmart, qu'il invita à lui rendre visite, et rentra chez lui. Odile Jeanmart arriva environ un quart d'heure après. On les entendit discuter; puis, des bruits de chaises culbutées; aucun cri d'appel, rien.

Environ vingt minutes après, Michiels descendit et dit à la locataire principale, qui se trouvait dans la cuisine : « Je vais chercher un morceau de tarte pour Odile, parce qu'elle a faim ! »

La porte de sa chambre, au second étage, était restée ouverte. Un triste spectacle s'offrit aux yeux d'une locataire, lorsqu'elle sortit de sa chambre située en face de celle de Michiels. Elle vit le corps d'Odile Jeanmart pendu au pied du lit et ne donnant plus signe de vie. Aussitôt elle prévint d'autres locataires, qui pénétrèrent avec elle dans la chambre.

Sur le plancher, on remarquait des débris de dentier, ainsi que de faux cheveux; les vêtements de la femme étaient en lambeaux; au cou, elle portait des ecchymoses; autour du cou, une corde à laquelle on avait fait un nœud coulant. La victime n'avait plus qu'une boucle d'oreilles. Un doigt de la main gauche était tout égratigné; l'assassin en avait enlevé de force une bague. Dans le porte-monnaie, on ne trouva que deux marks, alors qu'avant de partir de chez elle Odile Jeanmart avait vidé le contenu de son comptoir, renfermant une somme assez rondelette.

La police dépendit le cadavre et fit les constatations d'usage. Dans l'entretemps, le parquet de Charleroi était prévenu.

Voici comment on explique le drame : Michiels avait, comme nous le disons plus haut, habité pendant onze années avec Odile Jeanmart, rue Léopold, 48. Récemment, au cours d'une dispute, Michiels avait porté un coup de bâton sur la tête de la femme et lui avait fendu le crâne. Le fils d'Odile Jeanmart, qui habite avec sa mère, le mit alors à la porte, lui interdisant l'entrée de la maison.

Au cours de la discussion, qui a précédé le crime, Michiels a demandé à Odile Jeanmart de mettre son fils à la porte. C'est sur son refus que l'assassin l'aura étranglée, pour la pendre ensuite et faire croire ainsi à un suicide.

Le parquet de Charleroi, composé de MM. Semal, juge d'instruction; Bonnevie, substitut du procureur du Roi, et Joret, greffier, est descendu à 11 h. 15 sur les lieux du drame. Après les constatations d'usage, le corps d'Odile Jeanmart a été transporté à la morgue. L'autopsie aura lieu aujourd'hui; ensuite le corps sera ramené rue Léopold.

M. le commissaire de police Poinhœuf a délégué les agents Renard et Bénédict, en bourgeois, pour opérer l'arrestation de l'assassin.

Ce matin mercredi, à 7 heures, la police de Charleroi n'avait reçu d'aucun endroit la nouvelle de cette arrestation.

Charles Michiels est né à Louvain le 7 janvier 1867; c'est un grand fort homme; il a travaillé anciennement aux Moulins de la Sambre et portait sur son épaule jusque trois sacs de farine de 100 kilos. Il y a dix-sept ans, il commit le même acte sur sa femme légitime, en France, mais celle-ci n'étant morte des suites de la strangulation que quelques semaines après, il a bénéficié des circonstances atténuantes et n'a été puni que de deux années d'emprisonnement. Ici, il faisait à l'heure actuelle le marchand de pommes de terre; il se faisait remettre de l'argent pour faire expédier les tubercules, mais on ne voyait jamais la marchandise venir. Il allait être poursuivi pour différentes escroqueries. Quant à la victime, Odile Jeanmart, elle était née à Auvelais le 12 avril 1866.

Inutile de dire que ce drame a causé une forte impression en ville et faisait l'objet de toutes les conversations.

La grève des mineurs

Tous les charbonnages du Bassin ayant accordé une augmentation à leur personnel, on considère la grève comme terminée, à part quelques abstentions.

La police de Marcinelle a dressé procès-verbal à charge d'une cinquantaine d'ouvriers pour atteinte à la liberté du travail.

— Accident. — François Heylens, habitant rue Warmonceau, au faubourg de Charleroi, travaillant au puits des Vallées (Houillères-Unies), était occupé à graisser les machines du triage. Son cougeron fut happé par l'arbre de transmission, mais heureusement, se déchira. Projeté sur le sol, Heylens n'a reçu que quelques égratignures.

Couillet. — En présence des méfaits qui se commettent, le Conseil communal vient de procéder à la nomination de douze agents temporaires. Tout le monde applaudit à cette bonne mesure.

Vol de titres. — **Au préjudice de M. Lemaire, contre-maître de la Société anonyme des Ciments d'Obourg, à Monceau-sur-Sambre, il a été volé 29 titres de la ville de Bruxelles 1905; 7 Ville de Liége 1905 et 8 Ville d'Anvers 1903. Le signalement vient d'être envoyé à tous les banquiers et agents de change du pays.**

— Arrestation à Chimay. — En vertu d'un mandat d'amener émanant du parquet de Charleroi, la police de Chimay a arrêté mardi et amené au palais de justice une nommée Clarisse Lebrun, âgée de 37 ans, prévenue d'affaire de mœurs. Après interrogatoire, elle a été écrouée à la prison cellulaire.

— Une voleuse. — Rosine Piron, 26 ans, de Cerfontaine, venue à Charleroi mardi après-midi, s'est fait pincer au Bazar de la Bourse, place du Sud, au moment où elle dissimulait sous ses vêtements une paire de pantoufles. Conduite au bureau de police, elle a déclaré qu'elle avait commis ce vol pour en revendre le produit pour avoir du pain.

— Pauvre petit. — Marcel Schaus, 3 ans, jouait boulevard Jacques Bertrand. Un gamin avait laissé rouler une balle dans un égout; il leva le couvercle pour la retirer; au moment de le laisser retomber, il n'avait pas aperçu que le petit Schaus avait la main appuyée contre la bordure. L'enfant eut les trois doigts de la main gauche presque tranchés. L'amputation a été jugée nécessaire; elle aura lieu aujourd'hui à l'hôpital civil.

ETAT-CIVIL DE CHARLEROI DU 15 au 21 AOUT

Naissances : Gilberte Feurie, Grand'Rue; Raymond Osteaux, rue Bethléem; Sébastien Decendre, avenue des Viaducs; Hélène Noël, rue du Spinois.

Mariage : Néant.

Décès : Jules Heine, rue de Marcinelle, veuf de Marie Ballet; Marie Mathieu, rue de la Broucheterre, épouse de Adolphe Nachtergaele; Angèle Hégo, rue Broucheterre, épouse Julien Bernier; Clémentine Darquennes, rue Jonet, épouse Edmond Tassier; Catherine Maucourant, rue Jonet, épouse Alfred Stassin.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE CHARLEROI

Audience du 28 août. — Joseph Bardet, 32 ans, journalier à Moustier-sur-Sambre, est poursuivi pour vol qualifié ou tout au moins recel d'une génisse.

Dans le commencement du mois de juin, se trouvant à Familleureux, il vit dans une pâture une génisse blanche et noire, appartenant à M. Seutin. Il s'en empara et prit la direction d'Aulnoye.

M. Seutin, s'étant aperçu de la disparition de sa bête, sauta sur son vélo et s'enquit un peu partout si on n'avait pas vu un ou des individus conduisant une vache. Arrivé sentier du Sartiau, il aperçut Bardet, qui, se voyant pincé, prit la fuite, abandonnant son larcin. Il fut arrêté quelques instants plus tard et écroué.

Six témoins sont entendus; ils reconnaissent en lui le conducteur de la génisse volée. Le tribunal a condamné Bardet à 4 mois de prison et 26 fr. d'amende. Il a déjà subi deux mois de détention préventive.

Chronique hutoise

(De notre correspondant)

Promenades scolaires. — Le Comité de patronage des écoles catholiques, reconnaissant la généreuse participation de ses membres aux œuvres du Comité central de Secours de la ville de Huy, s'abstiendra cette année de mettre ses quittances en recouvrement. Toutefois, comme les années précédentes, il organisera des promenades scolaires.

Nominations ecclésiastiques. — M. l'abbé Kock, vicaire à Moha, est nommé curé à Desnié. M. l'abbé Fabri, aumônier des Sœurs de l'Espérance, à Liége, est nommé chanoine honoraire.

La quatrième foire aux pouliches et aux poulains hongres, âgés de moins de 2 1/2 ans, aura lieu place du Marché, le 2 septembre. Seuls pourront acheter les représentants des chambre agricoles allemandes.

Disparitions. — Il y a plus de huit jours que les parents de la petite Rose Degotte, domiciliée rue du Petit Paris, en toute ville, sont sans nouvelles de celle-ci. Occupée chez M. Schneger, rue Mounie, elle ne s'y est plus présentée depuis le lundi 16 août. Elle a écrit qu'elle partait sans espoir de retour et que l'on ne devait pas s'inquiéter à son sujet. Les époux Degotte ont des parents à Bruxelles, Gembloux et Tomines, mais l'enfant n'y a pas encore paru à ce jour. On ne sait à quoi attribuer cette disparition.

— Les deux enfants Y..., de notre ville, dont nous avions annoncé la disparition sont rentrés au domicile de leurs parents. Ils avaient été visiter les ruines de Dinant et des environs.

Maraudage. — D'audacieux escarpes ont été dévaliser, en Gabelle, le jardin appartenant à M. Godet, rue Sous-le-Château. Un voisin a vu sortir de l'enclos deux individus, qu'il n'a pu reconnaître, porteurs de sacs copieusement remplis de fruits.

Autre correspondant. — Votre envoi du 18 a été publié vendredi.

Etat-civil du 14 au 21 août. — Naissances : 1 garçon, 3 filles.

Décès : Victor Brusselmans, 30 ans 5 mois, époux de Marie Badoul, rue St-Mort.

Promesse de mariage : Pierre Lesuisse, maçon, veuf de Lambertine Parent, domicilié à Ampsin, et Marie Dessy, ménagère, veuve de Baptiste Gillard, domiciliée à Huy.

A Liége

La ration de pain. — On annonce que la ration de pain sera abaissée sous peu de 400 à 360 grammes, soit 270 grammes de farine par habitant.

FAITS DIVERS

VOLEURS ARRÊTÉS D'OPPOSITION. — Il [illegible] d'Auguste V[illegible] de Louvain, [illegible] de la ville de Bruxelles emprunt [illegible] échéance le 1er juillet, série 100826 [illegible] cation de la ville de Gand, emprunt [illegible] béance 2 janvier [illegible] 029331 n. 17; [illegible] 6 id. 21; id. [illegible] 41 n. 16; id. [illegible] 7; id. [illegible] 24. La dernière [illegible] le 1er janvier [illegible] en 7 fr. 50.

A Bruxelles

[illegible]

Prière à la personne qui, par mégarde, aurait échangé un parapluie, de vouloir bien le rapp. au n° 5, pl. Chanoine Descamps. 9078

PHILIPPEVILLE

Pensionnat des Sœurs de Notre-Dame

Reprise des cours complets le 29 septembre. Se faire inscrire et demander conditions. 8921

CHIMAY. PENSIONNAT des Sœurs de Notre-Dame

Ecole moyenne et section préparatoire. — Ecole ménagère. Prix provisoire : **Par mois d'hiver** : 60 francs. La rentrée est fixée au **jeudi 23 septembre.** Envoi de prospectus sur demande. 8882

CHIMAY. PENSIONNAT de l'Athénée Royal.

Pour le cas où je pourrais réouvrir le pensionnat de l'Athénée en octobre prochain, je prie MM. les parents de nos anciens élèves, comme aussi ceux qui désireraient me confier leurs fils, de vouloir bien m'écrire leurs intentions le plus tôt possible. Il leur serait envoyé aussitôt nos nouvelles conditions.

8893 Le directeur : F. SŒUR-NIQUET.

BATEAUX

NAMUR-DINANT

Départ de NAMUR, à 10 1/2 h. (h. c.).
» DINANT, à 4 h. (h. c.). 8792

SERVICE OMNIBUS

FLORENNES-DINANT

A PARTIR DU 29 AOUT 1915

Départ de Florennes, à 6 h. (h. c.).
Retour : Départ de Dinant, à 3 h. 15 (h.c.).
A. Horban-G. Werichet, à ROSEE. 9046

ON dem. farinier, sachant bien rhabiller. Brasserie Royale du Néblon, Ouffet. 9049

Jeune comptable, expérimenté, sollicite place. Bonnes référence. Adr. bur. j[illegible]. 8994

Personne, âge mûr, au c[illegible] mén., cherche place chez pers. ayant comm., désir. s'y intér. au besoin. Ecrire O. P. 320, bur. du j[illegible]. 9047

Cuisinière dem. place pour le 1er octobre. S'adr. château d'Ermeton-sur-Biert. 9048

Personne, très sér. et capable, dem. pl. chez Mr seul ou prêtre. Ecr. D. J., bur. j[illegible]. 9017

Jeune fille ch. pl. femme de ch.-fille de quart. S'adr. 61, faub. de Bruxelles, Gosselies. 9072

ON dem. servante cuisinière, sérieuse, au moins 25 ans. Inutile sans bons certificats. Boulevard d'Omalius, 6. 9063

ON dem. fille de quartier, au courant couture. Référ. exigées. Ecr. B. A.. bur. j[illegible]. 9060

ON dem. servante, conn. bonne cuisine, pour Bruxelles. Bons cert. Se prés. jeudi, de 3 à 5 h., à Namur. 11, re Piret-Pauchet. 9050

ON demande servante, sérieuse. Gages 30 fr. Adr. bur. j[illegible]. 9051

ON dem. femme de ch., sér., sachant bien coudre et entretenir les chambres. Mme Jean Dumont de Chassart, Cognée, à Chassart. 9005

ON dem. servante à tout fre. Gages 30 fr. S'adr. Mme Van Reetk, Matagne-la Grde. 9003

Bonne servante, sachant faire cuisine, dem. pl. S'adr. re des 4 Maisons, 30, Salzinnes. 9027

Bonne servante de ferme, sachant traire, est dem. de ste ch. Tirtiaux-Hanotiaux, Fleurus. 9019

ON demande forte servante-cuisinière, 25 à 40 ans. Adr. bur. j[illegible]. 8500

Jeunes mariés désirent adopter enfant, de préférence une fille avec ou sans somme. Réponse D. T., dépôt de l'*Ami de l'Ordre*, rue du Cavalier, 56bis, Charleroi. 9077

A LOUER chambre garnie, pour pers. trang., centre de la ville. Adr. bur. j[illegible]. 9068

A louer de suite, rue Léanne

Belle petite maison, 4 pièces, cave, grenier. S'adresser 68, même rue. 9053

BEL APPARTEMENT GARNI

A LOUER, 2, rue de l'Etoile, 2, Namur. 8192

A louer de suite, jolie maison, avec tout le confort moderne, sise rue de Coppin, à Jambes. S'adr. 30, Bd de la Meuse. 8623

TERRAIN, raccordé au chemin de fer, A VENDRE, centre du pays, avec facilité de paiemt. Adr. bur. j[illegible]. 8443

FLAWINNE Maison de campagne, à proximité de l'église, avec grand jardin bien arboré, à louer meublée ou non. Libre d'occupation. S'adr. à M. de Moriamé, rue des Brasseurs, NAMUR. 8758

ON dem. 1 ou 2 brebis laitières, jeunes, ou échanger contre jeunes moutons Entre-Sambre-et-Meuse. Ecrire A. A., bur. j[illegible]. 9055

ON cherche petit quartier, bien meublé, avec jardin vers soleil, 2 ou 3 chambres, cuisine garnie et chambre de bain. Lumière électr. et gaz. Eau ville. Ecr. B. V., bur. du j[illegible]. 9052

MIEL A VENDRE, garanti pur, extrait. 3 fr. le kilo ou 2 fr. 75 par 20 kilos. Baron de Bonhome, Frandeux-Montgauthier. (HAVERSIN) 9073

3 à 400 tuiles à emboîtement

à vendre, 120, ave Cte de Dinant, Namur. 9054

BREVET A VENDRE

Le propriétaire du brevet belge n. 228671, du 24 août 1910, pour *Perfectionnement au procédé de fabrication des perphosphates*, désire s'entendre avec des industriels pour la vente ou l'exploitation de ce brevet en Belgique. S'adresser à M. V. Hamal, office de brevets d'invention, 27, rue Nysten, à Liége. 9076

LE soussigné, JOSEPH DELVIGNE, domicilié à Wépion, déclare ne plus reconnaître les dettes que son épse, Odile Limanne, qui a quitté son domicile depuis le 18 août 1915, a pu ou pourrait contracter.

9071 J. DELVIGNE.

DISPONIBLE

SAVON NOIR, 1re qualité; SAVON AMERICAIN, en poudre; **réduction pour revendeurs**; BOUGIES. PETROLE.

Storm-Remy, 131, ave des Acacias, JAMBES 9069

ACHETEZ VOS CHAUSSURES avant la nouvelle hausse prochaine!

LIQUIDATION d'un grand stock de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants.

Louis MONNIER, 88, rue de Balart, NAMUR

Maison reconnue de confiance, vendant du bon, à des prix sans concurrence. 9070

Sachets et Papiers d'emballages

GROS ET DETAIL, à l'Impr. du *Journal du Commerce*, 23, re Grandgagnage, Namur. 9062

VINS en GROS

à enlever de suite

20 barriques Bonnes Côtes: 12 id. Médoc; 10 id. Saint-Emilion. — S'adr. DARVILLE café, rue de Fer NAMUR. 9059

AVIS AUX BRASSEURS

Pour maltage à façon, demandez conditions à la

Malterie MEURICE-HANQUET

THOREMBAIS-SAINT-TROND

Malterie la plus moderne de la Hesbaye; [illegible] carrière avec retournage mécanisation sur dalles de S[illegible] [illegible] pour fermentations [illegible] conditionnées selon le désir de [illegible]

NECROLOGIE

— On nous prie d'annoncer la mort de *M. Camille ROUAUX*, entrepreneur à Vodecée, y pieusement décédé le 22 août 1915. L'enterrement aura lieu le jeudi 26 courant, à 11 h. (h. centr.).

— On nous prie d'annoncer la mort de *M. Léon BASTIN*, négociant à Marchienne-Docherie, pieusement décédé le 23 août 1915.

Les funérailles seront célébrées en l'église de Marchienne-Docherie le jeudi 26 courant, à 9 h.30.

— On annonce la mort de *Mme Emile FICHEFET*, née Hortense NAMECHE, pieusement décédée à Jemeppe-sur-Sambre le 22 août 1915, à l'âge de 67 ans, administrée de tous les Sacrements de N. M. la Ste Eglise.

Les obsèques solennelles auront lieu en l'église de Jemeppe-sur-Sambre, le jeudi 26 courant, à 11 heures (h. centrale).

Vu les circonstances, il ne sera pas envoyé de lettres de faire part, le présent avis en tenant lieu.

— De Huy, on annonce la mort de *M. Albert IONCKERS*, sous-officier d'artillerie, mort au champ d'honneur, à l'Yser, en juillet dernier, à l'âge de 21 ans.

C'était un charmant garçon qui ne comptait que des amis. Pendant plusieurs années il fut membre dévoué du Patronage St-Pierre. Très amateur de football, il était un des membres les plus ardents du Cercle Sportif Hutois.

Il s'était distingué à diverses reprises lors des terribles engagements et c'est en servant sa batterie qu'il a été frappé par la mort glorieuse. Il est allé au Ciel jouir de la récompense qui est réservée aux héros qui ont fait généreusement le sacrifice de leur vie pour Dieu et la Patrie. Il était le fils unique de M. Ionckers, maître bourrelier, et le frère de Mlle Fanny Ionckers, docteur en médecine.

Un service solennel pour le repos de son âme sera célébré en l'église St-Pierre. Il sera annoncé ultérieurement.

— On nous prie d'annoncer la mort de *M. Emile WOUEZ-CHARLOT*. Le service funèbre aura lieu le vendredi 27 courant, à 11 heures (h. centrale), en l'église de Durnal.

— On annonce la mort de *M. l'avocat Léon VERSTRAETEN*, de Gand, qui a succombé héroïquement à Hooge, le 10 août, au milieu d'une colonne d'artillerie anglaise à laquelle il avait été attaché en qualité de sous-officier.

— Un service anniversaire pour le repos de l'âme de *M. Auguste FIVET-SMETS*, comptable, décédé tragiquement à Dinant le 23 août 1914, aura lieu en l'église de St-Joseph le vendredi 27 août, à 10 heures (h. centrale).

— M. Edgard Detry, M. et Mme Arm. Dequinze-Detry feront chanter, le jeudi 26 août, à 11 h. (h. c.), en l'église St-Jean-Baptiste, à Namur, un service anniversaire pour le repos de l'âme de leur père, *M. Emile DETRY-PROVIS*, fabricant de tabacs, décédé le 26 août 1914.

Vu les circonstances, le présent avis tiendra lieu de lettres de faire part.

— La messe anniversaire pour le repos de l'âme de *M. Henri MICHEL*, époux de Mme Flavie SERVAIS, sera chantée le jeudi 26 août 1915, à 10 h. (h. c.), en l'église paroissiale d'Andenne.

— Le service anniversaire pour le repos de l'âme de *M. Léon-Edouard-Marie-Joseph ROUSSEAU*, substitut du procureur du Roi près le tribunal de première instance à Nivelles, né à Dinant le 16 mars 1880, décédé à Sorinnes-Dinant le 25 août 1914, sera célébré, en l'église collégiale de Dinant, le jeudi 26 août, à 11 h. (h. centr.).

LE Dr L. DOGNIAUX

Spécialiste depuis 24 ans

pour les hernies, les maladies des femmes, les difformités des os, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, reçoit en son Institut, rue de l'Institut, à Jumet (près Charleroi), lundi, mercredi, vendredi, de 1 à 3 heures; il n'a cessé d'opérer tous les jours depuis la guerre. 7563

Commune de Bois-de-Villers

La place d'institutrice comm. est vac. Adr. les dem. à l'administr. comm. pour le 15 sept.

Un instituteur intérimaire est aussi demandé pour la même date. 8989

LA place d'institutrice communale est vacante à Aisemont (lez-Fosses). Les demandes doivent parvenir à M. le bourgmestre, avant le 15 septembre 1915. 9075

LA place d'instituteur communal est vacante à Loyers. S'adresser à l'administration communale immédiatement. 9061

VILLE DE BEAUMONT

Le pensionnat de l'Ecole moyenne des garçons rouvrira le **27 septembre.** 9074

MALONNE

L'examen d'admission à l'Ecole normale primaire est fixée aux **2 et 3 septembre.**

A l'Ecole normale moyenne, les examens d'admission et de passage de 1re en 2e année auront lieu après la mi-septembre. 9007

Institut des Sœurs de Sainte-Marie

HUY

I. Ecole normale agréée. Exam. adm. Date et rens. donnés sur dem. à la directrice. 7887

II. Pensionnat. Reprise en oct. proch. Cours compl. ens. prim. et moyen. Inscr. j. fin sept.

Ecole normale Frœbel, de Lambusart

Pensionnat familial. Externat

20e année d'existence

Durée des cours : UN AN

Les examens d'admission auront lieu courant de septembre. Pour conditions et renseignements s'adresser à M. Pirmez. 9045

Ecole d'Arts et Métiers

D'ERQUELINNES

dirigée par les Frères des Ecoles chrétiennes.

Concours d'admission fin septembre.

Age requis : 15 ans.

Cours préparatoires à l'école, répartis en 3 années. Rentrée fixée au **30 septembre.**

Pour tous renseignements s'adresser au [illegible]re. 8877

[illegible], **HUY**

[illegible] bre. 8974

Mr seul louerait quartier ou ch. garnie avec pens., env. gare. Ecr. T. B., bur. j[illegible]. 8983

J'achète comptant toutes espèces de meubles : pianos, lustres, meubles anciens et modernes. Sur demande, je me rends à domicile. Discrétion. Ecr. ou s'adr. re Brune, 8, Namur. 8738

Sacs et toile d'emballage

On désire acheter d'occasion. Ecrire D. V., bur. du j[illegible]. 8987

BRASSEURS. La malterie Robert, à Gembloux, se charge de malter les escourgeons à façons. Prix modérés. 7740

VINAIGRE DE POMMES, de 3 à 4 ans, garanti pur. Confiturerie MATERNE, JAMBES. 6290

MOTEUR 3 HP à vendre. S'adr. Bureau de Publicité Mich. Citroen, Namur. 9028

A VENDRE

Une scie à ruban avec chariot automatique de 8 mètres de longueur, à griffes; diamètre poulie porte-lame 1 m. 100 et

Une scie à ruban, table mobile, diamètre poulie porte-lame 900 m/m.

Constructeur : DANCKAERT, Bruxelles.

A vendre ou à louer avec ou sans option d'achat : **deux locomobiles**, l'une de 14 HP, l'autre de 25 HP.

S'adresser à COX, STASSIN et LECLERC, Saint-Médard (province de Luxembourg). 8698

Beaux peupliers à vendre, compr. 75 sujets, se trouv. près de l'anc. tannerie, à Temploux. Expl. très fac. Paiem. compt. Les soumissions devront être rem., par écrit, avant le 10 sept. 1915, à M. A. Thirifay, Soye (Franière). 8985

CARBURE EN GROS

chez E. MASSON-POLET, à HANNUT. 8559

FICELLES POUR LIEUSES

Cixaille belge, 6,000 kilos à vendre. Prix très avantageux. S'adresser 22, avenue de Marlagne, 22, à Salzinnes. 9022

Attention! Arriv. au Comptoir Hôtl., 35, re du Président, Namur, de 5,000 brosses rue et app., à laver et autres; 100,000 boîtes crèmes et cirages tres marq.; 20,000 torch. amér. et autr.. épong. et peaux de cham. Art. pr revend. 8530

QUANTITÉ DE PETROLE

Affaire **très très** sérieuse. Contrat garantissant contre le manquant et contre réquisition de la troupe. Paiement après réception et analyse du pétrole. Ne vend que par citerne de 11,000 à 15,000 kilos.

S'adr. OSCAR GENOT, à AUVELAIS. 8960

Banque d'Escompte et de Change

ARMAND HUBERT 3789

20, rue Godefroid, 20, NAMUR

Escompte d'effets de commerce. — Prêts sur titres, hypothèques, livrets d'épargne et sur toutes garanties. — Achat et vente d'actions et obligations. — Encaissement et achat de coupons. — Caisse d'épargne, intérêts 4,80 %.

Bureaux ouverts de 8 1/2 h. à 4 h.

A la Rénovation. Atelier de réparations de chaussures, 67, re Notre-Dame, Namur. 8490

GRAND ARRIVAGE 8680

1,000 kil. Carbure; Savon mou, noir et blanc, depuis **0.70** le kilo.; Savon en boule, ord. et toilette; Pétrole. Re du Président, 35, Namur.

TUILES

Fabrique d'Heppignies-lez-Mellet

Conditions très avantageuses. S'adr. à la Soc. Anon. L. Delhaize, à RANSART. 8095

Orfèvrerie -- Joaillerie -- Bijouterie

Paul FALLON

81-83, rue de l'Ange, NAMUR

Fournisseur de la Cour de Belgique

La maison s'est organisée de façon à pouvoir satisfaire toutes les demandes des clients dans les principales localités du pays. 6744

Reprise d'or, d'argent et de pierres précieuses.

LAVETTES Manufact. Belge **Van Duys & Roos,** Bruxelles.

Filature et Tissage, Waesmunster (Termonde). Grand dépôt et prix d'usine : **J. LINHET-SEIGNEUR, 16,** re de l'Ange, NAMUR. 7630

VINAIGRERIE NAMUROISE

L. GODART, 65, Bd du Nord, 65, NAMUR. Spécialité de vinaigre pr conserves, etc. 8827

TITRES ET COUPONS

Arm. **HOUBEAU**, agent de change. Achat et vente de titres. Paiement de tous coupons. Titres remboursables. **3, rue de Bruxelles, NAMUR,** de 9 à 12 h. et de 2 à 5 h. 8578

IMPORTATION HOLLANDAISE

Cafés, Saindoux, Fromage, Huile, Nouille, Orge, Fécule, Vermicelle, Pâte, Sirop, Savon briques, Allumettes, Bougies, Chocolat, Margarine, Sardines. **20,000 kilos savon mou brun,** cuvelle en fer, **137, rue de Fer, 137,** NAMUR (gare) 9039

CARBURE

A vendre 1.200 kil. carbure suisse, première qualité, garanti, sans poussières.

75 francs les 100 kilos.

S'adresser Maison **LEFÈBVRE**, Vélos, rue En Rhée, DINANT. 9025

PAILLE MÉLASSE

concentrée, économique

25 à 30 % SUCRE GARANTI

Dépositaire pour NAMUR et environs :

H. LATOUR, DEMENAGEMENTS re Delimoy, NAMUR. 9057

500 litres térébenthine, pour peintures et poêles, depuis 2 fr. 75 le litre. Siccatifs, vernis noir pour sabotiers.

S'adresser Comptoir Commercial, 35, rue du Président, 35, NAMUR. 7946

Contre ECZEMA

et toutes affections de la peau

CADOLEUM

1 franc la boîte

Pharmacie SOHET, 15, rue de Marcinelle, **CHARLEROI**

Dépôt pour NAMUR : Pharm. MELARD et LELOUX, rue Emile Cuvelier, n° 20. 7414

ENTREPRISES GÉNÉRALES

de travaux publics

et de constructions civiles

Expertises de bâtiments

Ve Leblanc-Fontaine & fils

(Maison fondée en 1888)

70-84, boulevard d'Omalius, NAMUR

Menuiserie, serrurerie, ferronnerie, plafonnage, plomberie, zinguerie, installations des eaux et du gaz, salle de bains et tous travaux intérieurs. 5184

Plans et devis [illegible] prix

SOCIETE ANONYME « LA DINANTAISE » à *Dinant*

MM. les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire le mardi 7 septembre 1915, à 2 h. de relevée, au siège social.

Ordre du jour :

1. Rapport du Conseil d'administration;
2. Rapport du Collège des commissaires;
3. Approbation du bilan au 30 juin 1914;
4. Décharge à donner aux administrateurs et aux commissaires;
5. Exposé des motifs qui ont empêché l'assemblée de septembre 1914 d'avoir lieu en son temps;
6. Mesures à prendre et ratification de celles prises;
7. Nominations statutaires.

A l'issue de l'assemblée générale ordinaire, se tiendra une *assemblée générale extraordinaire*, avec l'ordre du jour suivant :

1. Exposé de la situation;
2. Mesures à prendre; éventuellement, mise en liquidation.

Pour assister aux assemblées, MM. les actionnaires sont priés de se conformer à l'article 30 des statuts.

Les dépôts de titres peuvent être effectués, soit chez M. Bila, directeur à Dinant, ou chez M. Gilliaux, 20, avenue Fonsny, à Bruxelles. 8739

ARDOISES de Fumay, TUILES

(Grande quantité disponible en magasin)

S'adr. EMILE DELHAYE, à YVOIR. 8625

Bandages, Bas, Ceintures

Pharm. ***DEFOIN,*** 4 Coins, ***Namur.*** 6194

Avant de recevoir la visite des cambrioleurs, munissez-vous d'un coffre-fort indestructible sortant de la fabrique renommée

J.-B. PÉDUZY, NAMUR

Coffres-forts incrochetables et incombustibles

Un de mes coffres-forts placé dans un château abandonné des environs de Namur, a résisté pendant un mois à toutes les tentatives infructueuses et répétées. 8526

Réparations. — Crochetages

J. HENNUY & DETRY-HENNUY

frères et sœur 8476

23, rue Lucien Namèche, 23, NAMUR

CHARBONS Spécialité d'anthracites. Braisettes anthracites flambantes et Braisettes de forge. Menu préparé. **Service à domicile. — GROS & DETAIL**

Maladies des YEUX, des OREILLES du NEZ et de la GORGE

Dr Raoul GASPAR, Spécialiste

Place du Calvaire, GOSSELIES

Tous les jours, de 9 à 12 h. et de 5 à 7 h. 8826

ECLAIRAGE AU CARBURE

STOCK considérable de lampes en cuivre (fabrication garantie). Grand choix de becs. Carbure extra, toujours disponible.

Ravitaillement en gros. Maison de confiance.

V. VERPOORTEN, 26, rue de Namur, HUY. **(gare vicinal).** 8309

Le VIRUS-A. V.

détruit Rats et Souris

Adresser 2 francs en mandat-poste au Laboratoire de Sérothérapie, 100, rue Cuylits, à ANVERS. 8815

Fabrique de Lampes MODERNA

ECLAIRAGE AU CARBURE

Spécialité de **Têtes de lampes en cuivre** s'adaptant aux anciennes lampes à pétrole. Choix énorme de lampes et accessoires de tous genres. Prix défiant toute concurrence.

Demandez notre catalogue

Dépôt et bureau de vente : *123, rue de Laeken, Bruxelles.* 8403

ARDOISES

de **FUMAY** (grande quantité disponible en magasin). S'adr. Café Parisien, re E. Cuvelier, NAMUR. 8455

CHARBONS

Maison J. CLOSE-BISTER

18, re des Dames Blanches, NAMUR

Agence et dépôt des principaux charbonn. belges

Anthracite lavé et calibré, de toutes grosseurs, pour feu continu.

Spécialité de braisettes 10/20 pour chauffage central.

Charbon pour forge. Briquettes. Boulets ovoïdes. Menu préparé, tout premier choix.

PRIX TRÈS AVANTAGEUX 8350

COUTELLERIE BOLAND

68, re Emile Cuvelier, 68, NAMUR

Aiguisage tous les jours 7051

DINANT

C. LELIÈVRE-DELPLACE

20, rue du Palais de Justice, 20

BIJOUTERIE : or, argent fantaisie, alliances en or.

PAPETERIES : fournitures de bureau; registres, jeux de cartes, etc. 8555

FIL pr fleuses. TOILES pr moissonneuses

BACHES et SACS en location

HUILE pour turbines et vélos

Comptoir Commercial et Agricole, 35, rue du Président, NAMUR. 8582

Maltage à façon

Brasseurs, adressez-vous en confiance à la Malterie PÊTRE, à Floreffe. Installation très perfectionnée. Conditions avantageuses. 8554

Maréchaux!

Employez les clous à ferrer LA CLEF véritables

DÉPOSITAIRE :

C. WÉRENNE-RAPPEZ

23, rue du Pont, NAMUR

PRIX SPÉCIAUX POUR REVENDEURS

Fours portatifs. Cartons bitumés. Réchauds et Cuisinières à gaz. Réchauds à carbure. Articles de ménage. 6931

Remise à domicile par camion

Faites vos provisions de charbons AVANT LA HAUSSE

chez Constant MARLIER

Marchand de charbons, **42 Bd du Nord, 42, NAMUR.** — Charbons de toutes provenances.

Spécialité de menu préparé, **23 fr.** le tombereau de menu de 1m203. 8678

LES ATELIERS

Edouard de Saint-Hubert

A ORP-LE-GRAND

Vendent actuellement :

Les Semoirs « Simplex de Saint-Hubert »;
Les Ecrémeuses « Belge » à bol suspendu;
Les Presses à faire les briques.

Paiement moitié au comptant, moitié 3 mois après la cessation des hostilités en Belgique.

Les machines sont garanties contre les risques de guerre. 8206

FERS -- MÉTAUX -- TUYAUX

Vve EUCHER-GERARD et Fils

Rue Saint-Nicolas, 28, NAMUR

Tuyauterie et raccords. — Robinets pour Eau, Gaz, Vapeur, Acétylène

Charbon de bois, Tôles, **Zincs,** Accessoires, Clôtures, **Charbon de forge, Poutrelles, ancrages,** Carbure, Fers à cheval, **Brancards de voiture.**

Fontes, Tôles galvanisées pour toitures.

Remise à domicile pour toutes directions.

AVIS AUX CULTIVATEURS

Gros tonneaux vides en bois et en fer de 100 à 1500 litres, abreuvoirs perfect. pour bétail, tonneaux pr mach. à laver, bacs à fleurs, etc. S'adr. : **35, re du Président, Namur.**

P. GRAVEZ, agent de change

rue Godefroid, 29, NAMUR

agent de la Caisse Hyp. Anversoise, est chargé du paiement de tous les coupons échus et à renouv. des titres, encaisse ts titres remboursés, coup. étrangers, etc. Achat et vente de titres.

Les Magasins

ATTOUT

Tissus et Confections

SONT TRANSFÉRÉS

33, Rue de L'ANGE,

FOURS PORTATIFS

en tôle galvanisée et briques réfractaires à l'intérieur pour cuire 4, 6, 8, 12 ou 15 pains de 2 kilos.

TRES PRATIQUES & UTILES

vendus à très bon marché

Francq - Nisol

79, rue du Marais, 79, GOSSELIES

Conditions spéciales pour revendeurs

LA FEUILLÉE, NAMUR

HYDROTHERAPIE — MASSAGE ELECTROTHERAPIE

Cure d'air et de repos pour déprimés, neurasthéniques et affaiblis

Pensionnaires et Externes

Conditions au directeur, Dr FRONVILLE, re Notre-Dame, 60, ou Citadelle-Namur. 8[illegible]

CHARRUES MELOTTE

ECREMEUSES MELOTTE

garanties contre les risques de guerre

Grande facilité de paiement

E. THOMAS - DELAHAYE

FRASNES LEZ COUVIN

Le Dr Léon BAUDHUIN

CABINET DE CONSULTATIONS

Diplômé de l'Ecole dentaire française de Paris

Tous les jours excepté le dimanche pour tout ce qui concerne l'art dentaire

19, rue Rogier, Namur

BACHES pour chevaux et camions
BACHES en location et d'occasion
CARTON bitumé.
CERCLES en bois pour charrettes
S'adr. rue du Président, 35, NAMUR.

V. MARCQ-GERARD

Quincaillier, 59, rue des Brasseurs, NAMUR

Grand stock de carton pour toitures.

Fours portatifs à cuire le pain véritables « **Pistors** ».

Formes à pain, Carbure, Lampes acétylène, Coffres-forts, Lits, Crins, Flocons, Toile à matelas. — Articles de ménage, Poêlerie, etc.

OCCASIONS : **1 cuisinière pr hôtel** »

Grand choix et grand rabais sur les réchauds à gaz et acétylène.

Mes camions font la remise à domicile aux revendeurs.

Achetez, avant la hausse imminente

Toitures "Asbestile" (les plus économiques)

Tuiles rectangulaires - du genre Marseille

Carreaux en laitier

ASBESTILE

SOCIETE ANONYME

SCHOONAERDE (par Termonde)

TABACS, Cigares, Cigarettes

USINE A VAPEUR (*maison fondée en 1[illegible]*)

F. GABEAU-CADOR

15-17-19, re de la Chapelle (prolongement de la re Ernotte). St Servais (NAMUR)

Bureau de Publicité Michel Cie

21, boulevard d'Herbatte, NAMUR

Annonces dans l'*Ami de l'Ordre* et dans tous les journaux, sans augmentation de prix. Traductions.

VOLCAN

ALLUME-FEU EN POUDRE

30 ALLUMAGES 30

15 centimes la boîte **15** centimes

Anti-Mouches - Désinfectant - Anti-Mites

Bruxelles et faub. : MM. Tielemans frères, 127, rue Léopold, Laeken.

Province **Volcan,** 40, re des Chartreux, sauf Uccle, Bruxelles.

Centre & Borinage : **M. G. Turpin,** à Wihéries-Dour. 8814

La Maison J. GILBART-MEURANT

DE SAINT GERARD

Successeur : Désiré GILBART-COLLIGNON

informe sa nombreuse clientèle que le nouveau gérant, M. André Gilbart, ne fait plus partie de la maison.

Elle expédie, comme par le passé, ses Cognacs fins et ses Vinaigres, spécialités de la susdite.

La représentation générale est confiée exclusivement à M. Georges Degnelle, de Namur.

A L'ÉLÉPHANT

Maison Edmond CHISOGNE

rue de Fer, 57, NAMUR

Articles droguerie, produits chimiques pour les arts et industries. [illegible] série fine et ordinaire. [illegible] serves alimentaires, Bonneries, [illegible]

Spécialité de café vert et torréfié

Directeur-Propre, Victor DELVAUX